

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Présidentielle 2023 : Pierre-Claver Maganga Moussavou à nouveau en porte-étendard du PSD

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

POUR l'élection présidentielle de l'année en cours, le bureau national du Parti social démocrate (PSD) a désigné hier Pierre-Claver Maganga Moussavou (PCMM) comme unique candidat. Grand habitué des joutes électorales pour avoir participé aux quatre précédentes, celui qui se considère comme le chantre de la provincialisation a remercié l'ensemble des militants et sympathisants pour le choix porté sur lui.

"C'est à travers le programme de provincialisation et de développement que vous avez

porté votre choix sur ma personne. C'est la 5e fois que nous allons concourir. La notion de persévérance est une valeur que nous devons inculquer au peuple gabonais. Quand on regarde l'état actuel de notre pays, nous devons nous sentir tous concernés. Et quand on recherche l'apaisement dans un pays, on est obligé de se mettre ensemble pour travailler", a-t-il indiqué.

Au terme d'une année 2022 marqué par des descentes sur le terrain, le président du PSD dit être celui qui comprend le mieux les préoccupations des Gabonais et des Gabonaises. "J'ai toujours eu l'idée que la provincialisation est un outil qui nous permet de mieux déve-

lopper notre pays. Il s'agira durant mon mandat, de doter les gouverneurs de provinces d'un montant de 40 ou 50 milliards de CFA pour développer leurs provinces, car on doit commencer par la base", a-t-il ajouté. Comme à son habitude, depuis plus de 30 ans, le natif de Moutassou (Ngounié), n'a pas été avare de promesses. L'ancien vice-président de la République a annoncé un changement profond dans le quotidien des Gabonais. "Nous allons mettre en place un revenu universel de solidarité de 25 000 F CFA pour chaque nouveau-né au Gabon. De plus, nous allons rendre notre réseau routier plus dynamique en reliant chaque capitale provinciale", a-t-il conclu.



Photo: SNN

Le candidat du PSD pour l'élection présidentielle de 2023, lors de sa déclaration.

Trois questions à...

Christelle Koye, ancienne vice-présidente du CGE : " l'initiative de Me Louis-Gaston Mayila visait à préparer notre plateforme à une concertation élargie à toute l'opposition "

Propos recueillis par :
Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

L'UNION. Mme Christelle Koye, la liste des membres de l'opposition pour le renouvellement du bureau du CGE mise en place après une consultation de la plateforme PG41 soulève des vagues parmi certains opposants. Comprenez-vous cette levée de bouclier ?

Christelle Koyo : Je vous remercie de l'opportunité qui m'est offerte dans vos colonnes, de réagir sur cette actualité brûlante qui traduit tout l'intérêt que l'opposition porte au choix de ses représentants dans le principal organe en charge des élections en République gabonaise.

Depuis plusieurs mois déjà la PG41, regroupement auquel appartient mon parti Les Démocrates, par ailleurs première force politique de l'opposition, s'attèle à définir les modalités de sa participation à la confection d'une liste commune de l'opposition pour la composition du bureau du CGE. L'initiative de Me Louis-Gaston Mayila, président en exercice de

la PG41 visait à préparer notre plateforme à une concertation élargie à toute l'opposition. Et pour cela, il fallait présenter une liste de la PG41. C'est le sens à donner à l'élection du jeudi 12 janvier 2023. La levée des boucliers est incompréhensible.

Qu'est ce qui s'est réellement passé lors de cette élection ?

Il convient de préciser que l'élection était une des phases de l'initiative de la PG41, structurée en 3 étapes. La première étape consistait à identifier des potentiels candidats au sein des partis politiques, puis dans les groupements de partis politiques affiliés à la PG41. Bénéficiant de la confiance du président de mon parti, Guy Nzouba Ndama, je me suis donc portée candidate au poste de vice-président. De facto, la Coalition des partis de l'opposition (CDO) s'est alignée sur ma modeste personne.

La deuxième étape a consisté à désigner les candidats de la PG41 aux différents postes du CGE. Cette désignation a eu lieu le 12 janvier 2023, sous la forme d'une élection à laquelle ont pris part



Photo: DR

Mme Christelle Koye, la vice-présidente sortante du CGE.

tous les partis politiques présents. Au terme de celle-ci, ma candidature au poste de vice-président a été choisie par 23 voix contre 03 pour le candidat du RPM. Puis Celle de l'UN au poste de rapporteur avec 23 voix contre 03 pour celle du RPG et enfin celle de l'UPNR avec 15 voix contre 10 devant son challenger du MESP. A l'issue de ce scrutin interne à la PG41, l'étape suivante devait

consister à engager une consultation de toute l'opposition aux fins de constituer une liste commune, laquelle liste serait transmise in fine au ministre de l'Intérieur. Cette étape n'a malheureusement pas pu se tenir.

En effet, le président en exercice de la PG41 Maître Louis Gaston Mayila a initié des démarches dans ce sens auprès de certains responsables de partis politiques

et de regroupements, lesquels ont opposé une fin de non-recevoir pour des motifs méconnus. Tenue par le calendrier décliné par le ministère de l'intérieur et pour rester en phase avec cette urgence qui arrivait à échéance le vendredi 20 janvier 2023, la PG41 n'a eu d'autre choix que de transmettre la liste issue de ses concertations le mardi 17 janvier courant.

Il vous reproche entre autres de n'avoir jamais fait votre bilan en tant que vice-président du CGE. Qu'en est-il ?

Je suis surprise de cette récrimination tardive, aux relents de procès d'intention, dans la mesure où aucune instance politique ne m'a demandé ce bilan, jusqu'à ce qu'intervienne le renouvellement du bureau du CGE. Pourtant d'une part, les résultats de notre mandat sont perceptibles et d'autre part, le taux marginal des contentieux électoraux l'atteste parfaitement. En effet, s'agissant des élus nationaux et locaux l'opposition en compte aujourd'hui plus d'une centaine, contre une dizaine environ lors la mandature qui nous a précédés.